

Lucien

PARIS

Le 21 octobre 2019, à Drouot

**Dans le cadre de la vente
"APOLLO ET LA CONQUÊTE SPATIALE"**

**qui comprendra des météorites lunaires, martiennes
des photographies de différentes missions Apollo
des globes célestes, objets scientifiques, œuvres d'art, etc...**

issus de diverses collections particulières

Me Christophe LUCIEN

proposera aux enchères publiques

Une météorite de légende qui défraya la chronique

LA MÉTÉORITE DE MONT-DIEU

découverte par Jean-Luc BILLARD

En 1994, fut découverte, dans la forêt domaniale du Mont-Dieu, plus petite commune des Ardennes, arrondissement de Sedan, comptant 17 habitants, appelés "Montagnards Divins", une météorite ferreuse de type sidérite octahédrite (à base de fer et faible teneur en nickel, riche en sulfure), classée IIE, en divers fragments totalisant près d'une tonne. Il s'agissait de la masse météoritique la plus importante découverte en France. La masse du plus gros fragment atteignait 435 kg, soit la seconde masse météoritique monolithique découverte en Europe. Cette météorite, qui prit le nom de la trouvaille, "Mont-Dieu", serait tombée à la fin du XIX^e siècle ou au tout début du XX^e siècle.

En 2010, Jean-Luc Billard, orpailleur professionnel et détectoriste, qui s'intéressait aussi aux pierres du cosmos, obtint l'autorisation, grâce à l'intervention d'un ancien garde forestier, de prospecter avec un garde de l'ONF en activité, dans la forêt domaniale du Mont-Dieu.

Le 23 juin 2010, après avoir tous deux découvert deux petits morceaux de météorites, le garde de l'ONF autorisa Jean-Luc Billard à continuer à prospecter seul. Il gara son véhicule, coupa à travers bois, puis, après avoir allumé un détecteur de métaux, découvrit un énorme fragment de météorite enterré à 70 cm de la surface du sol.

Un vestige de la construction de notre système solaire, il y a 4,5 milliards d'années. Il est issu de chocs d'une violence inouïe au sein de la ceinture d'astéroïdes entre Mars et Jupiter.

Le lendemain, les deux gardes vinrent le rejoindre pour constater l'énormité de la météorite de 364 kg que son inventeur venait de dégager de la terre qui l'emprisonnait.

Ils demandèrent l'aide d'un agriculteur qui dut l'extraire au moyen d'un tracteur équipé d'une fourche, puis l'abrita dans une grange.

Jean-Luc Billard fit une déclaration de découverte à la préfecture des Ardennes, qui lui adressa en juillet la réponse suivante :

"Il n'y a pas découverte par le pur effet du hasard lorsqu'on recherche avec un détecteur de métaux, qu'on a sollicité une autorisation pour chercher et qu'on trouve un fragment d'une météorite dont l'existence est connue depuis 1994. La propriété de l'objet du fragment de météorite que vous avez extrait de la forêt domaniale du Mont-Dieu appartient donc intégralement à l'État, propriétaire du terrain".

Après un courrier de contestation de l'inventeur, une nouvelle réponse de la Préfecture se traduisit par la saisie de la météorite au Musée des Minéraux et Fossiles, où Jean-Luc Billard l'avait déposée.

Jean-Luc Billard introduisit une action en justice devant le Tribunal Administratif, qui se déclara incompétent.

Il saisit alors le Tribunal de Grande Instance de Charleville-Mézières.

L'affaire fut relayée par l'ensemble des médias qui couvrit un véritable feuilleton.

Au terme de trois années de procédure, le dénouement fait désormais jurisprudence :

Le 18 avril 2014, le Tribunal rendit une décision dans laquelle il considéra la météorite de Mont-Dieu comme un **"bien sans maître", dont Jean-Luc Billard est l'inventeur et donc le propriétaire exclusif.**

Le 24 septembre 2014, la Préfecture des Ardennes restitua la météorite à Jean-Luc Billard.

En décembre 2014, Jean-Luc Billard la fit transporter au Planétarium de Belfort, où elle resta exposée jusqu'à ce qu'il décide d'en confier la vente à Me Lucien.

Cette météorite de 364 kg est la troisième plus grosse météorite conservée en France, après celle du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, qui pèse 625 kg.

Désormais débarrassée de toute problématique en justice, cette météorite pourra désormais subir avec grande quiétude le feu des enchères.